



# COMPTE-RENDU DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL 2020



## Sommaire

<b>Rappel des principes de la politique de vote</b>	<b>3</b>
<b>Exercice des droits de vote de l'année 2020</b>	<b>4</b>
1. Statistiques globales des votes	4
2. Analyse des votes d'opposition	9
3. Résolutions déposées par des actionnaires (non agréées par le Conseil)	12
4. Gestion des conflits d'intérêts	12

Le 20 février 2021

ODDO BHF Asset Management SAS considère que l'exercice des droits de vote fait partie intégrante de sa responsabilité d'actionnaire. Cette participation aux assemblées générales permet de veiller à ce que les entrepreneurs, par leur stratégie, leur gestion du risque et leur gouvernance, créent de la valeur sur le long terme, source de performance pour leurs actionnaires.



## Rappel des principes de la politique de vote

Pour l'orientation de ses votes, ODDO BHF Asset Management SAS s'appuie sur les « Recommandations sur le Gouvernement de l'Entreprise » de l'AFG (Association Française de la Gestion financière), à laquelle elle adhère, sur le code Afep-Medef et prend en considération ses engagements en tant que signataire des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies) concernant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

De façon générale, ODDO BHF Asset Management SAS vote au-delà d'un seuil de détention de 0.25% du capital des sociétés européennes détenues conjointement par l'ensemble de ses portefeuilles, et systématiquement pour l'ensemble des sociétés présentes au sein des portefeuilles intégrant les critères ESG dans le processus d'investissement.

Sur la base de ses principes de vote, ODDO BHF Asset Management SAS utilise les services d'un prestataire externe, ISS, pour l'analyse des résolutions et la réalisation des votes. Les recommandations d'ISS sont soumises aux équipes de gestion qui prennent la décision finale des votes.

## Exercice des droits de vote de l'année 2020

Conformément à l'article 319-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), ODDO BHF Asset Management SAS présente dans ce rapport les conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote aux assemblées générales des actionnaires sur l'exercice 2020 des émetteurs détenus par les portefeuilles dont elle assure la gestion.

### 1. Statistiques globales des votes

#### *Votes aux assemblées générales*

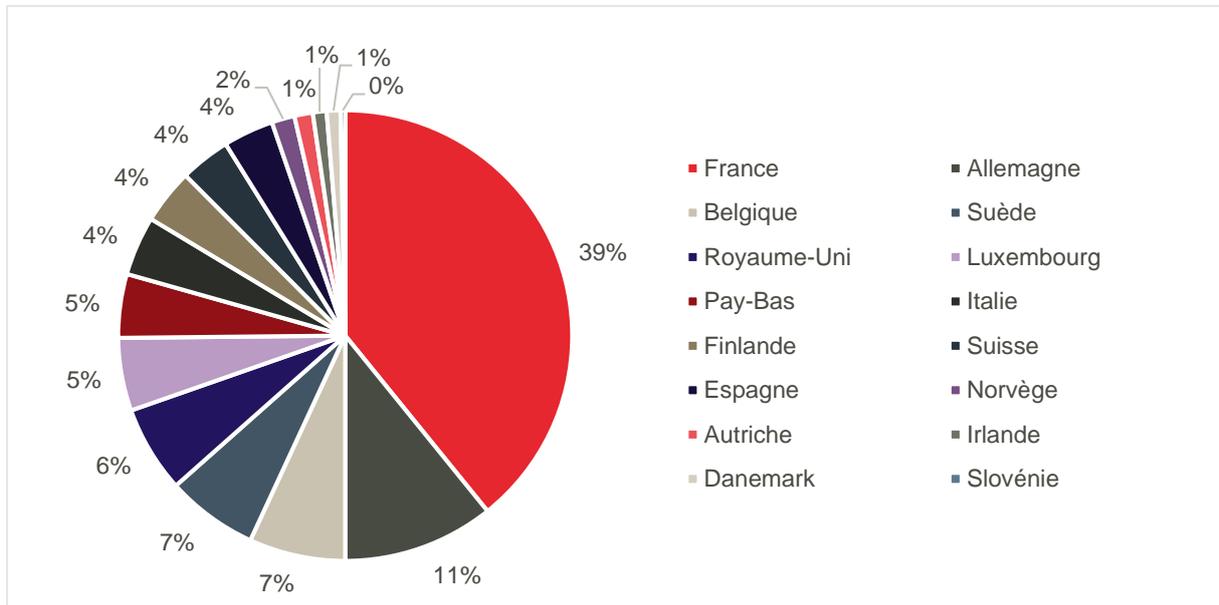
Pour l'exercice 2020, ODDO BHF Asset Management SAS a voté à **306 assemblées générales de sociétés européennes cotées**, ce qui représente 5171 résolutions. Le nombre d'assemblées générales dans lesquelles ODDO BHF Asset Management SAS disposait de droits de vote et pour lesquelles elle aurait dû exercer ses droits sur cette période était de 310. Par conséquent, le taux de participation aux assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille est de **98.7%**.

D'un point de vue géographique, la France a représenté 39% des assemblées générales votées en 2020, devant l'Allemagne (11%), la Belgique (7%), et la Suède (7%).

Le taux de participation est ressorti à 100% dans l'ensemble des pays dans lesquels ODDO BHF Asset Management a voté aux assemblées générales à l'exception du Danemark (75%), de l'Espagne (92%), et de la Suisse (85%).

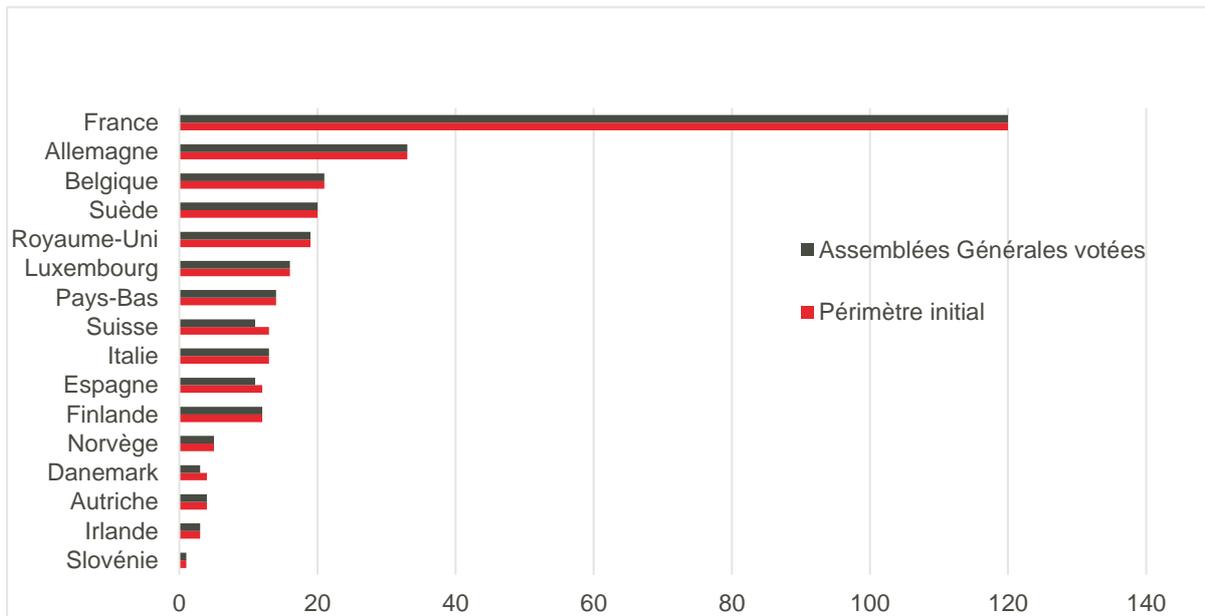


## Répartition géographique des votes en assemblées générales en 2020



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020

## Ecart entre assemblées générales potentielles et votées

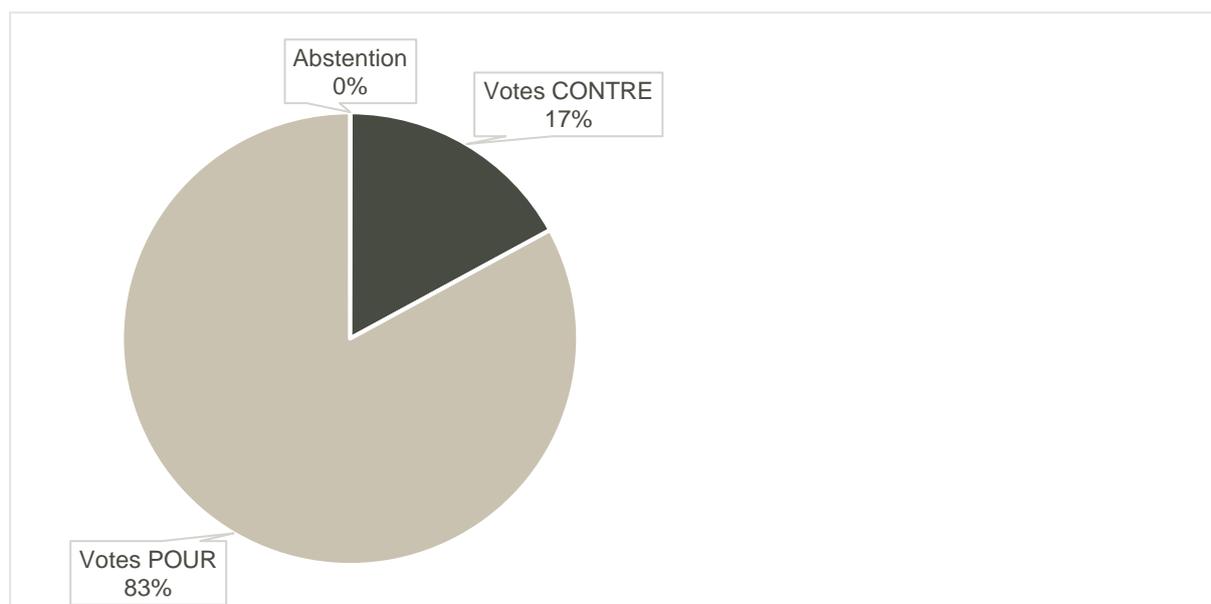


Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020

## Répartition des votes par résolutions

Sur 5215 résolutions possibles sur l'exercice 2020, ODDO BHF Asset Management SAS en a voté 5171, soit un taux de participation de 99.2%. Les votes en opposition ont représenté 17%.

### Répartition des votes par nature



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020

### Historique des votes "pour" et "contre"

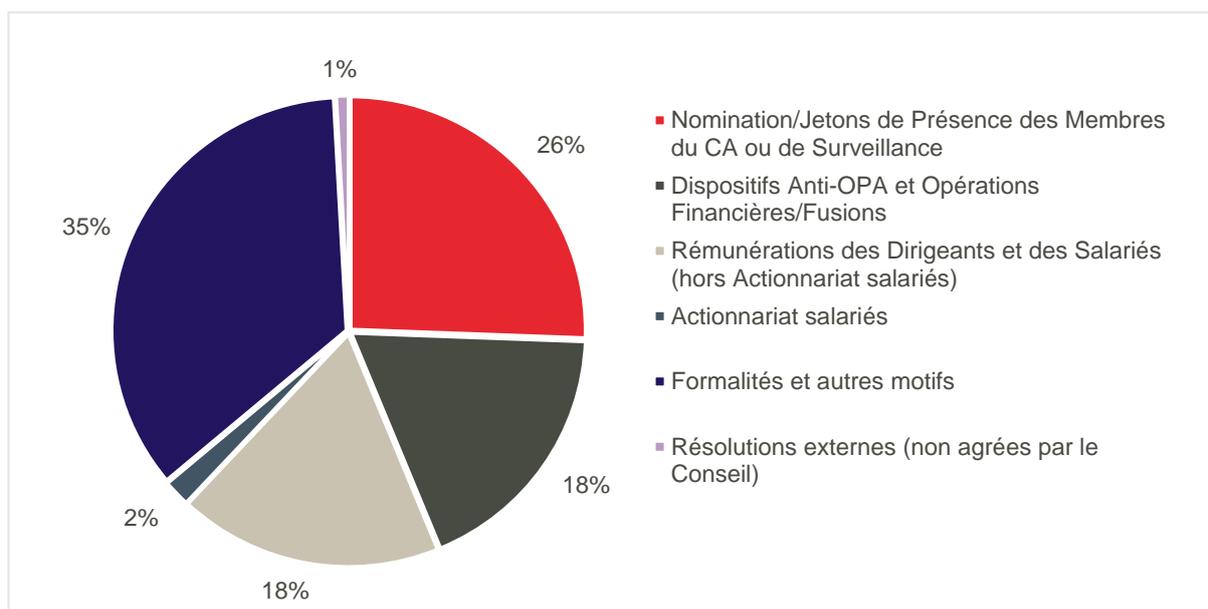
Année	Nombre de résolutions	% vote "Pour"	% vote "Contre"
2012	3143	90,10%	9,90%
2013	2963	89,35%	10,18%
2014	6037	86,90%	13,07%
2015	6244	85,14%	14,78%
2016	6499	85,13%	14,61%
2017	6582	82,98%	16,96%
2018	6679	84,00%	16,00%
2019	4413	79,15%	20,78%
2020	5171	82,96%	16,99%

Source: ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020



Par catégories, nos votes de l'exercice 2020 ont concerné majoritairement les formalités et autres motifs pour 35% (approbation des comptes, modifications statutaires, nomination et rémunération des Commissaires aux Comptes), les nominations et jetons de présence des membres du Conseil d'administration ou de Surveillance (26%), les dispositions anti OPA et Opérations Financières/Fusions (18%) et les rémunérations des dirigeants et des salariés (18%).

### Répartition des résolutions votées par catégories



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020

Le taux d'approbation des résolutions « pour » a varié de 60% à 97% selon l'origine géographique des sociétés dans lesquelles ODDO BHF Asset Management SAS a pris part aux assemblées générales des actionnaires.

#### Répartition géographique des votes « pour »

Pays	Nombre de sociétés	% de votes "POUR"
Autriche	4	70%
Belgique	13	83%
Danemark	3	91%
Finlande	12	93%
France	108	78%
Allemagne	32	87%
Irlande	3	97%
Italie	11	68%
Luxembourg	9	91%
Pays-Bas	13	94%
Norvège	5	74%
Slovénie	1	60%
Espagne	10	93%
Suède	17	90%
Suisse	6	95%
Royaume-Uni	15	95%

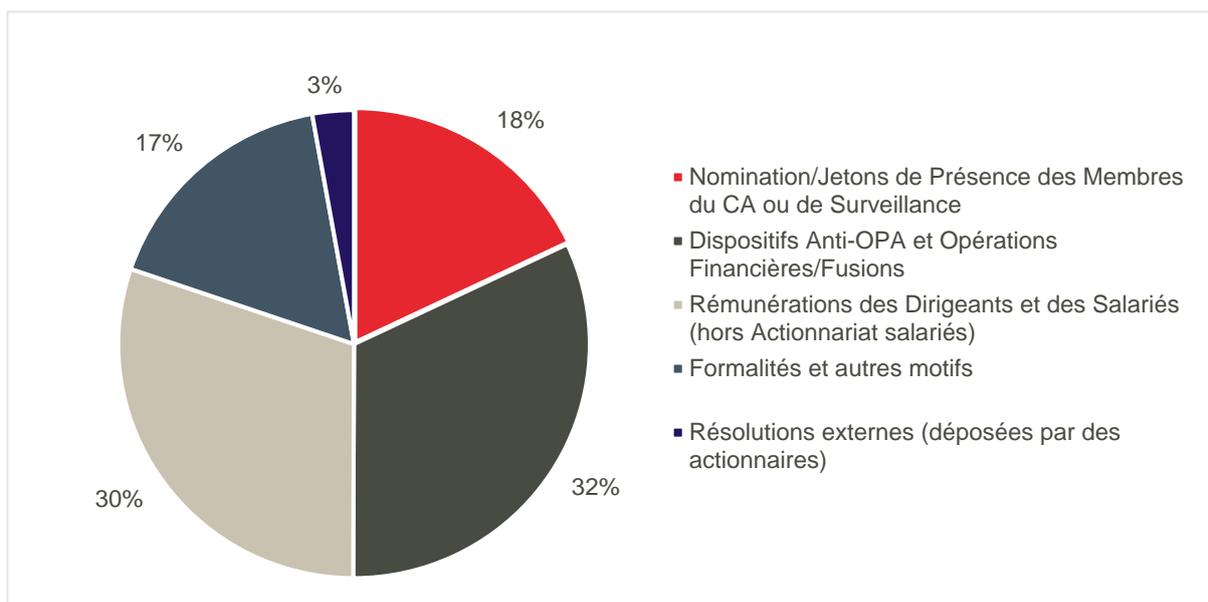
Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020



## 2. Analyse des votes d'opposition

En 2020, ODDO BHF Asset Management SAS s'est opposé à 879 résolutions. La majorité des votes d'opposition en 2020 se sont concentrés sur les opérations financières et fusions (32%), la rémunération des dirigeants (30%), et la nomination et les jetons de présence des mandataires sociaux (18%).

### Répartition des votes d'opposition par catégories



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2020

Pour rappel, notre politique de vote porte une attention particulière sur ces trois sujets :

- Rémunération des dirigeants : nous apprécions la structure de rémunération en veillant en particulier à la transparence et la lisibilité de l'information présentée, et l'alignement avec la performance à moyen et long terme de l'entreprise.
- Opérations financières et fusions : ODDO BHF Asset Management SAS ne soutient pas les résolutions autorisant une opération de fusion ou acquisition si le financement n'est pas favorable, si la structure de l'entreprise suite à l'opération ne reflète pas une bonne gouvernance et si des préoccupations existent quant au processus de négociation qui aurait pu avoir un impact négatif sur l'évaluation des termes de l'offre.
- Nomination et jetons de présence des mandataires sociaux : nous sommes attentifs à ce que les Conseils d'administration ou de Surveillance respectent un taux d'indépendance minimum (50% pour les sociétés non-contrôlées et 33% pour les sociétés contrôlées), démontrent des efforts en matière de diversité des profils et que les mandataires sociaux ne cumule pas un trop grand nombre de mandats.

Voici des exemples d'assemblées générales pour lesquelles nous n'avons pas suivi les recommandations du management au cours de l'année 2020.

### **Talenom Oyj (Finland) - Conseil**

#### **Politique de rémunération des dirigeants**

Généralement nous recommandons un vote pour dans le cas des propositions d'attributions de jetons de présence à des administrateurs non exécutifs, mais nous recommandons un vote contre si ce montant est trop élevé par rapport aux sociétés du pays ou du secteur. Lors de l'assemblée générale tenue le 25 février 2020, nous avons voté contre la résolution relative à la rémunération du conseil d'administration. En effet, la rémunération versée par la société au président du conseil d'administration a déjà été supérieure à celle d'homologues dans son secteur au cours de ces dernières années. Nous considérons donc la proposition d'augmentation de 20% des jetons de présence comme excessive dans la mesure où aucun argument clair ne la justifiait.

### **Unibail-Rodamco-Westfield (France) – Immobilier**

#### **Opération sur titres et résolutions externes**

En septembre 2020, la société a proposé son plan RESET dans le but de renforcer sa situation financière. Ce plan prévoyait une augmentation de capital de 3,5 milliards d'euros, soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale tenue le 10 novembre 2020. Nous nous sommes ralliés au consortium des principaux investisseurs européens constitué pour empêcher l'émission de droits et recentrer l'entreprise sur son portefeuille européen de premier plan. Le 10 novembre 2020, nous avons voté le rejet de l'augmentation de capital et l'approbation de la résolution des actionnaires visant à désigner les trois candidats du consortium au conseil de surveillance. Nous n'étions pas d'accord avec l'augmentation significative de capital, qui n'était pas considéré comme un besoin urgent pour l'entreprise, et nous souhaitons plus de transparence sur le rôle du conseil dans la supervision du management. Nos votes ont reflété la nécessité d'une gouvernance d'entreprise conforme aux normes internationales les plus élevées, poursuivant une stratégie claire avec un esprit d'entreprise, tout en assurant une position financière et un bilan solide.



## TOTAL (France) – Pétrole & gaz

### Résolution environnementale

ODDO BHF Asset Management examine au cas par cas toutes les résolutions impliquant des questions environnementales et sociales, dans le but de promouvoir les intérêts à long terme des actionnaires, et conformément à nos engagements ESG en tant que signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. Le 5 mai 2020, Total SA a fait de nouvelles annonces sur sa stratégie visant à réduire ses émissions de carbone. Cependant, compte tenu de l'absence d'objectifs intermédiaires en faveur d'une réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre, et du manque d'indications sur les futurs programmes de dépenses d'investissement visant à aligner le mix de production sur l'objectif de 2°C, ces engagements n'ont pas garanti la bonne mise en œuvre de ses objectifs. Lors de l'assemblée générale tenue le 29 mai 2020, nous avons voté pour la résolution des actionnaires visant à introduire dans la stratégie de la société des informations relatives à une réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre, afin d'aligner ses activités sur l'objectif de l'accord de Paris sur le climat. En votant en faveur de la résolution des actionnaires et contre la direction, nous avons maintenu la pression sur le groupe afin d'obtenir plus de transparence et de cohérence sur sa stratégie environnementale.

### 3. Résolutions déposées par des actionnaires (non agréées par le Conseil)

Sur l'exercice 2020, ODDO BHF Asset Management SAS a voté sur 45 résolutions externes déposées par des actionnaires, avec 20 votes « Pour », 25 votes « Contre ».

Les votes d'opposition ont principalement concerné des propositions de nomination de mandataires sociaux.

### 4. Gestion des conflits d'intérêts

ODDO BHF Asset Management SAS n'a pas rencontré de situation de conflits d'intérêts dans le cadre des votes effectués au titre de l'exercice 2020.



**ODDO BHF Asset Management SAS**

12 boulevard de la Madeleine  
75440 Paris Cedex 09 France  
[am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)